

	Date	Décision	Nature	Folio n°
Flers Agglo Communauté d'agglomération	29.11.2023	D1100	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

D E C I S I O N

par délégation du
Conseil Communautaire

OBJET	BOUTIQUE EPHEMERE DE NOEL 2023 LOCATION (BAIL DE DROIT COMMUN) D'UNE BOUTIQUE EN CENTRE-VILLE DE FLERS CONVENTION
--------------	--

A la date ci-dessus, le Président de Flers Agglo,

Vu le Code Général des Collectivités territoriales en son article L 5211-10,

Vu la délibération n° 2023-994 du 12 octobre 2023, reçue en sous-préfecture le 17 octobre suivant, lui déléguant une partie des attributions de l'Assemblée communautaire prévues par l'article précité, et notamment la délégation n° 5,

A PRIS LA DECISION figurant au verso.

Compte rendu donné à la prochaine séance ordinaire du Conseil Communautaire	
Date d'affichage et d'envoi à la Sous-Préfecture	29 NOVEMBRE 2023
Date de mise en ligne sur le site internet	29 NOVEMBRE 2023

Considérant que Flers Agglo a décidé de louer, du 13 novembre au 26 décembre 2023, auprès de Madame Lebret propriétaire du local commercial (ex Carrément Accessoires) situé au 39 rue du 6 juin à Flers afin de mettre en place une boutique éphémère de Noël et de sous-louer cet espace à plusieurs artisans créateurs producteurs.

Ce local a une surface de 30 m² + vitrine + locaux WC et sera ouvert au public du 17 novembre 2023 au 24 décembre 2023 en fonction des locations des potentiels exposants.

Le bail est consenti moyennant un loyer de 750 € TTC pour toute la période de location (sans refacturation de la taxe foncière ou autres taxes).

Le paiement des charges d'eau et d'électricité seront à la charge de Flers Agglo qui se chargera de l'ouverture à son nom du compteur d'eau et d'électricité et de la fermeture.

Une convention, en annexe, est conclue avec les exposants artisans créateurs producteurs qui auront été retenu lors du comité de sélection ou lors des études de demandes à postériori de ce comité selon les conditions suivantes :

- Période de mise à disposition de 2 à 5 jours consécutifs renouvelables sur la période du 17 novembre au 24 décembre 2023
- Loyer : de 10 € à 30 € en fonction de l'attractivité commerciale de la journée et de l'approche des fêtes de fin d'année. (Tableau récapitulatif ci-après)
- jours / ouverture : du lundi au samedi ainsi que les 3 dimanche de décembre précédent le 25/12/2023 de 10 h à 12 h et 14 h à 19 h
- Assurance : attestation transmise par chaque exposant
- Chaque exposant se charge lui-même de la décoration, du mobilier et de son mode de paiement.

Vendredi	17	Novembre	20 €									
Samedi	18	Novembre	20 €									
Dimanche	19	Novembre	Fermé	Vendredi	1	Décembre	20 €	Mercredi	13	Décembre	20 €	
Lundi	20	Novembre	10 €	Samedi	2	Décembre	20 €	Jeudi	14	Décembre	20 €	
Mardi	21	Novembre	15 €	Dimanche	3	Décembre	Fermé	Vendredi	15	Décembre	25 €	
Mercredi	22	Novembre	15 €	Lundi	4	Décembre	10 €	Samedi	16	Décembre	25 €	
Jeudi	23	Novembre	15 €	Mardi	5	Décembre	20 €	Dimanche	17	Décembre	25 €	
Vendredi	24	Novembre	20 €	Mercredi	6	Décembre	20 €	Lundi	18	Décembre	10 €	
Samedi	25	Novembre	20 €	Jeudi	7	Décembre	20 €	Mardi	19	Décembre	25 €	
Dimanche	26	Novembre	Fermé	Vendredi	8	Décembre	25 €	Mercredi	20	Décembre	25 €	
Lundi	27	Novembre	10 €	Samedi	9	Décembre	25 €	Jeudi	21	Décembre	25 €	
Mardi	28	Novembre	15 €	Dimanche	10	Décembre	25 €	Vendredi	22	Décembre	30 €	
Mercredi	29	Novembre	15 €	Lundi	11	Décembre	10 €	Samedi	23	Décembre	30 €	
Jeudi	30	Novembre	15 €	Mardi	12	Décembre	20 €	Dimanche	24	Décembre	30 €	

La Boutique Ephémère est l'une des actions de soutien au commerce de la ville de Flers et de Flers Agglo.

Il s'agit d'un espace d'exposition et de vente situé en centre-ville composé de plusieurs exposants (maximum 3). Cette année la spécificité est que cet espace sera réservé à des artisans créateurs producteurs locaux qui pourront sous-louer le local seul ou à plusieurs de 2 jours à 5 jours consécutifs et renouvelables sans excéder 15 jours au cumul sur la période d'ouverture de la boutique allant du 17 novembre au 24 décembre 2023.

Flers Agglo Communauté d'agglomération	Date	Décision	Nature	Folio n°
	29.11.2023	D1100	1.4	
	REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE ET DES DECISIONS DU PRESIDENT			

En plein centre-ville, la boutique éphémère a pour vocation de permettre aux artisans, créateurs producteurs et entrepreneurs de partager leur activité et savoir-faire avec le grand public. Ils pourront ainsi se faire connaître et, éventuellement, envisager de créer leur boutique à terme. De plus, la boutique éphémère est un outil de dynamisation du commerce de centre-ville en créant un évènement générateur de flux.

Le Président :

DECIDE de conclure la convention ci annexée aux conditions ci-dessus.

Le Président,

Yves GOASDOUE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

061-200035814-20231129-D1100-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 29/11/2023

Publication : 29/11/2023